INFORMATIONS

CONTEXTE

Un logiciel est souvent développé par des dizaines de contributeurs travaillant en partenariat ou sous-traitance et intégrant parfois plusieurs centaines de composants tiers ayant chacun leurs licence d'exploitation.

La situation technique et juridique qui en résulte n'est pas toujours facile à cerner :

- **Comment réaliser un projet logiciel dans un environnement juridique sécurisé ?**
- **Comment identifier les différents type de logiciels et ses composants ?**
- **Qui en est vraiment propriétaire ?**
- **Comment préparer et négocier les contrats d'exploitation d'un logiciel ?**
- **Comment m'y prendre ? Quels sont les bons réflexes ?**

La réponse à ces questions constitue un des enjeux centraux de la gestion et de l'exploitation à risque contrôlé du patrimoine immatériel logiciel de l'entreprise et de sa qualité juridique.

Ce cycle de formation a pour objectif de fournir un cadre méthodologique outillé pour la maîtrise juridique, à coût et durée raisonnable, du cycle de développement et d'exploitation d'un logiciel développé à plusieurs en réutilisant des composants logiciels préexistants.

Cette formation a été conçue par l'IEEPI et Inria, dans le cadre du consortium de valorisation thématique CVSTENE. Elle est suivie par un comité pédagogique auquel participent des experts du monde de l'Industrie des éditeurs logiciels, représentants de PME innovante et de grand groupe de haute technologie.

LIEU ET FRAIS DE FORMATION

LIEU : INRIA - PARIS

2 rue Simone Iff
75012 Paris

TARIF : 4 300 € NET.

Les frais de pause et de restauration sont offerts.

Un tarif réduit de 3 990 € net est applicable, sous conditions, aux PME indépendantes (moins de 250 employés) et aux Universités (hors EPST et EPIC). Nous contacter pour toute précision.

MODES DE PAIEMENT

Tous nos tarifs sont nets. L'IEEPI n'est pas assujetti à la TVA.

- **PAR CHÈQUE**
  Le chèque doit être établi à l'ordre et adressé à :
  IEEPI - 1 RUE CASSINI
  67400 ILLKIRCH

- **PAR VIREMENT**
  Sur le compte de l'IEEPI :
  en indiquant le nom du participant.
  FR76 1470 7500 2070 2180 4422 351

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (extraits : consulter notre site web pour plus de détails)

L'IEEPI est un organisme de formation continue enregistré sous le n° 42670352867 (ne vaut pas agrément).

Toute annulation doit être confirmée par écrit. Les frais d'annulation sont les suivants :

- Plus de 14 jours calendaires avant le début de la formation : 100€ de frais administratifs seront facturés.
- Entre 14 jours calendaires et 3 jours calendaires avant le début de la formation : 50% des frais de formation seront facturés.
- Moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation : les frais d'inscription seront facturés en totalité.

Cependant un remplacement par un collègue peut être effectué sous condition (nous contacter).

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toute correction utile au programme et aux intervenants.

RENSEIGNEMENTS

E-mail : ieepi@ieepi.org - Tél. 03 88 65 50 29 - Fax 03 69 20 02 39

PARTENARIAT

Un partenariat avec Allistene et Inria

Allistene est une alliance regroupant la CDEFI, le CEA, le CNRS, la CPU, Inria et l'Institut Mines Télécom, dans le but de favoriser la recherche et l'innovation dans le numérique.

Elle a fondé et porté le consortium de valorisation thématique CVSTENE de 2013 à fin 2016, pour soutenir des actions mutualisées dans le domaine du transfert de technologie.

Ce cycle complet sur la propriété intellectuelle et le licensing des logiciels a été co-construit dans ce cadre avec l'IEEPI, afin d'accompagner la montée en compétences des métiers du transfert et de l'innovation et plus généralement, des métiers liés à l'industrie du logiciel.

Inria, en tant que partenaire privilégié dans la conception de ce cycle et dans le suivi pédagogique du cursus, continue d'y apporter son soutien et accueille le cycle dans ses locaux parisiens.

Inria
INVENTEURS DU MONDE NUMÉRIQUE

www.inria.fr

Inria est un organisme public de recherche, dédié aux sciences et technologies du numérique.

IEEPI
INSTITUT EUROPÉEN ENTREPRISE ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

www.ieepi.org

L'IEEPI est un organisme de formation dédié aux aspects économiques et stratégiques de la Propriété Intellectuelle.

CYCLE LOGICIELS 2020

PI et Licensing des Logiciels

*Ta façon la plus sûre de faire voyager vos idées | Nous formons à la PI

IEEPI
INSTITUT EUROPÉEN ENTREPRISE ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

en partenariat avec :
Inria
INVENTEURS DU MONDE NUMÉRIQUE

CYCLE LOGICIELS
PI et Licensing des Logiciels

15-16 septembre, 10-11 juin, 1-2 juillet, 30 septembre et 1er octobre 2020 à Paris

DURÉE : **8 JOURS** | PRIX : **4300€**

OBJECTIFS

- Appréhender l'univers technique du logiciel et acquérir le vocabulaire.
- Acquérir les bonnes pratiques pour développer et exploiter un logiciel en maîtrisant la PI.
- Connaître une méthodologie définissant et déterminant le statut juridique d'un logiciel à composants.
- Concevoir et mettre en œuvre des contrats d'exploitation et de licensing d'un logiciel.

PUBLIC

Business developers, chargés de valorisation ou chargés d'affaire, licensing managers, chefs de projets ou ingénieurs de développement, « release managers », juristes, ingénieurs brevet, Software Development Manager…

PRINCIPAUX INTERVENANTS

- Marc BETHENOD, Conseil en propriété industrielle (INNOPI),
- Sébastien CAMPION, Ingénieur logiciel (PWC),
- Magali FITZGIBBON, Ingénieur valorisation et Juriste PI (Inria),
- Céline FONTAINE, IP Legal Counsel (Orange),
- Luc GRATEAU, Ingénieur valorisation de la recherche (Inria),
- Jérémy PAPPALARDO, Juriste PI et NTIC (Cabinet CARREL),
- Franck ROBERT, Avocat spécialisé en propriété intellectuelle,
- Guillaume ROUSSEAU, Maître de conférences (Université Paris Diderot),
- Jean Baptiste SIRAND, Senior Legal Counsel Intellectual Property (Dassault Systemes),
- Indiana ZURBACH, Juriste PI et NTIC (SATT Conectus).

(Liste non exhaustive et susceptible d'être modifiée)

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases du droit de la PI et du droit d'auteur.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Un module vous intéresse plus particulièrement ? Suivez le séparément !
- Contactez Leyla Ermis au 03.88.65.50.27 ou www.ieepi.org pour toute précision.

ILS TÉMOIGNENT…

- *'J'ai pu acquérir le bon vocabulaire pour discuter avec les opérationnels dans le cadre d'une licence logicielle grâce à cette formation. Je me suis constituée un réseau que je n'hésiterai pas à solliciter par la suite.'* Juriste PI en entreprise
- *'La formation m'a donné une vue d'ensemble du sujet, de la technique au juridique, en passant par les aspects protection intellectuelle. J'ai désormais une meilleure appréhension de l'objet logiciel et de son fonctionnement. Je peux donc mieux décliner les enjeux et les conséquences dans les contrats.'* Chargée d'affaires SATT
- *'La diversité des profils des participants et des intervenants confrontés à des problématiques différentes en matière de logiciels est un vrai plus de la formation. Son contenu pratique m'a donné des clés pour avancer plus efficacement au quotidien sur la problématique des logiciels libres.'* Juriste dans la Recherche

MODULE 1
LOGICIELS : ASPECTS TECHNIQUES ET MODES DE PROTECTION
15 et 16 septembre 2020 à Paris

Contenu des enseignements

SPÉCIFICITÉS ET ENJEUX DES LOGICIELS
- Qu'est-ce qu'un logiciel ?
- Quels sont les différents types de logiciels ?
- L'environnement et le développement du logiciel
- La production du logiciel et les outils associés

ARTICULATION ENTRE LOGICIEL ET PI
- Articulation entre brevet et droit d'auteur
- Comparaison des différentes politiques de brevetabilité (USPTO, OEB, INPI)
- Le cas de la protection des bases de données
- Quel type de protection pour quel objectif ?

MODULE 2
LICENCES LOGICIELLES : COMPATIBILITÉ ET POLITIQUE PI
10 et 11 juin 2020 à Paris

Contenu des enseignements

LA POLITIQUE PI DES LOGICIELS
- Mise en place d'une politique de PI
- Gestion des contributeurs au développement logiciel
- Gestion du contexte contractuel, des éléments extérieurs et des autres droitsapplicables au logiciel

FOCUS OPEN SOURCE
- Les différents types de licence et chaines de droits
- Les licences libres : quelles stratégies ?

COMPATIBILITÉ DES LICENCES
- Carte d'identité d'une licence logicielle
- Les droits attachés à une licence
- Les grandes familles de licences
- Compatibilité entre licences des composants constitutifs et modèle d'exploitation de l'assemblage

MODULE 3
GÉRER LA PI DES LOGICIELS : METHODOLOGIE ET OUTILS
1 et 2 juillet 2020 à Paris

Contenu des enseignements

MÉTHODOLOGIE OUTILLÉE D'ANALYSE DE LA PI : PRINCIPES, ÉTAPES, OUTILS
- Pourquoi, quand et comment faire des analyses juridiques de codes ?
- Comment faire ?
  - Le statut juridique
  - La méthodologie : les étapes et outillage
- Les outils de traçabilité et de code mining
  - Etat de l'art
  - Présentation des outils

ÉTUDE DE CAS
- Mise en pratique en groupe sur un 'Use Case' complet permettant de dérouler toute la méthodologie

MODULE 4
RÉDIGER ET NÉGOCIER LES CONTRATS D'EXPLOITATION DES LOGICIELS
30 septembre et 1er octobre 2020 à Paris

Contenu des enseignements

CONNAÎTRE LES CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS D'EXPLOITATION DES LOGICIELS
- Les principes de base
- Les schémas de licensing
- Les spécificités du contrat de transfert de logiciel
- Les clauses essentielles du contrat de transfert

NÉGOCIER LES CONTRATS D'EXPLOITATION DES LOGICIELS
- Les spécificités du contrat de transfert de technologie
- Préparer une négociation
- Organiser matériellement une séance de négociation
- Les facteurs clés pour une négociation réussie
- Mise en situation de négociation

CYCLE LOGICIELS 2020
PI et Licensing des Logiciels

BULLETIN D'INSCRIPTION (VAUT BON DE COMMANDE)

À COMPLÉTER ET RETOURNER À : IEEPI, Parc d'innovation - 1 rue Cassini - 67400 ILLKIRCH
Tél : 03.88.65.50.29 - Email : ieepi@ieepi.org ou à faxer au 03.69.20.02.39.

Nom du participant : ..... Prénom : .....
Société : .....
Fonction : ..... Service : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Fax : ..... E-mail: .....
Nom et prénom du responsable formation : .....
Adresse : .....
Tél : ..... Fax : ..... E-mail: .....

IEEPI
INSTITUT EUROPÉEN ENTREPRISE ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

en partenariat avec : Inria INVENTEURS DU MONDE NUMÉRIQUE

À remplir impérativement si la facture doit être libellée au nom d'un organisme ou d'une autre société :
Nom de l'organisme collecteur ou autre société : .....
.....
Adresse : .....
.....
Pers. à contacter : .....
Tél : ..... E-mail : .....

	Inscription	Tarif 2020	Tarif réduit 2020*
☐ Je m'inscris au Cycle Logiciels 2020 « PI et Licensing des logiciels » - Paris (Les enseignements du Cycle Logiciels sont constitués de 4 modules de 2 jours.)	Cycle Logiciels	4300 € ☐	3990 € ☐

☐ Je m'inscris au(x) module(s) isolé(s) suivant(s)

☐ Module 1	Logiciels : aspects techniques et modes de protection	15 et 16 septembre 2020	1300 € ☐	1200 € ☐
☐ Module 2	Licences logicielles : compatibilité et politique PI	10 et 11 juin 2020	1300 € ☐	1200 € ☐
☐ Module 3	Gérer la PI des logiciels : méthodologie et outils	1 et 2 juillet 2020	1300 € ☐	1200 € ☐
☐ Module 4	Rédiger et négocier les contrats d'exploitation des logiciels	30 sept. et 1er oct. 2020	1300 € ☐	1200 € ☐

☐ Ci-joint un chèque à l'ordre de l'IEEPI
☐ Règlement à réception de la facture

TOTAL du coût de formation NET =

À : .....
Le : .....

Cachet et signature :
Le signataire a pris connaissance des conditions générales de vente (accessible sur www.ieepi.org/tarifs-et-conditions) et les accepte.

Les pauses et déjeuner sont offerts. Afin de favoriser les échanges entre participants, intervenants et organisateurs, le déjeuner est pris en commun (de 12h30 à 14h00 généralement).

* Tarif réduit accordé aux participants issus de PME (moins de 250 employés, non détenues à plus de 40 % par un groupe) et aux Universités (hors EPST et EPIC). Les CPI et avocats ne sont pas éligibles au tarif réduit.

IEEPI | SIRET : 483 041 117 00019 - Association de droit local inscrite au tribunal d'instance d'Illkirch - Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 42-67-03528-67. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

CYCLE LOGICIELS 2020

PI et Licensing des Logiciels

BULLETIN D'INSCRIPTION (VAUT BON DE COMMANDE)

À COMPLÉTER ET RETOURNER À : IEEPI, Parc d'innovation - 1 rue Cassini - 67400 ILLKIRCH
Tél : 03.88.65.50.29 - Email : ieepi@ieepi.org ou à faxer au 03.69.20.02.39.

Nom du participant : ..... Prénom : .....

Société : .....

Fonction : ..... Service : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Fax : ..... E-mail: .....

Nom et prénom du responsable formation : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Fax : ..... E-mail: .....

IEEPI
INSTITUT EUROPÉEN ENTREPRISE ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

en partenariat avec : Inria
INVENTEURS DU MONDE NUMÉRIQUE

À remplir impérativement si la facture doit être libellée au nom d'un organisme ou d'une autre société :
Nom de l'organisme collecteur ou autre société : .....

.....

Adresse : .....

.....

Pers. à contacter : .....

Tél : .....E-mail : .....

☐ Je m'inscris au Cycle Logiciels 2020 « PI et Licensing des logiciels » - Paris

Les enseignements du Cycle Logiciels sont constitués de 4 modules de 2 jours.

☐ Je m'inscris au(x) module(s) isolé(s) suivant(s)

			Inscription	Tarif 2020	Tarif réduit 2020*
☐ Module 1	Logiciels : aspects techniques et modes de protection	15 et 16 septembre 2020	Cycle Logiciels	4300 € ☐	3990 € ☐
☐ Module 2	Licences logicielles : compatibilité et politique PI	10 et 11 juin 2020	Module 1	1300 € ☐	1200 € ☐
☐ Module 3	Gérer la PI des logiciels : méthodologie et outils	1 et 2 juillet 2020	Module 2	1300 € ☐	1200 € ☐
☐ Module 4	Rédiger et négocier les contrats d'exploitation des logiciels	30 sept. et 1er oct. 2020	Module 3	1300 € ☐	1200 € ☐
			Module 4	1300 € ☐	1200 € ☐

☐ Ci-joint un chèque à l'ordre de l'IEEPI
☐ Règlement à réception de la facture

TOTAL du coût de formation NET =

À : .....
Le : .....

Cachet et signature :

Le signataire a pris connaissance des conditions générales de vente (accessible sur www.ieepi.org/tarifs-et-conditions) et les accepte.

Les pauses et déjeuner sont offerts. Afin de favoriser les échanges entre participants, intervenants et organisateurs, le déjeuner est pris en commun (de 12h30 à 14h00 généralement).

* Tarif réduit accordé aux participants issus de PME (moins de 250 employés, non détenues à plus de 40 % par un groupe) et aux Universités (hors EPST et EPIC). Les CPI et avocats ne sont pas éligibles au tarif réduit.